

# L'ENJEU EXPRESS

S'indigner, s'informer, s'impliquer (Robert Jasmin)

## Dans ce numéro

### Conférence sur l'Enseignement supérieur à Vancouver

La FEC participe aux travaux de l'Internationale de l'Éducation  
Page 2

### L'égalité des chances : un modèle injuste?

Entrevue avec François Dubet  
La réduction des inégalités scolaires n'entraîne pas systématiquement une réduction des inégalités sociales  
Page 2

### Sortir du cercle vicieux de l'économie



Réflexion sur les suites de notre négociation intersectorielle  
Page 3

### Retour sur le 19<sup>e</sup> Congrès de la FEC



Notre action syndicale et professionnelle face à la diversité de la population étudiante  
Page 4

### Ils sont là!



L'impact du renouveau pédagogique au secondaire sur la pratique enseignante au collégial  
Page 5

### Pourquoi une Marche mondiale des femmes en



Page 5

### Remontée historique à Sorel-Tracy

Un syndicat fort dans un collège uni  
Page 6

## Prochain triennat à la FEC

# La négociation se poursuit sur d'autres terrains

L'année qui s'achève fut pour le moins bien remplie à la FEC. Au cours des mois d'août et de septembre, les assemblées générales des treize syndicats affiliés à notre Fédération ont ratifié l'entente de principe sectorielle. Or, le processus même qui nous a conduits à cette entente sectorielle est sans doute ce qui fait notre plus grande satisfaction. Le déroulement et l'aboutissement de notre négociation sectorielle démontrent que la FEC est, aujourd'hui et pour toujours, une fédération distincte, libre et démocratique.



**Mario Beauchemin**  
Président de la Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ)

En juin, la FEC a tenu son 19<sup>e</sup> Congrès sous le thème *Notre action syndicale et professionnelle face à la diversité de la population étudiante*. Ce fut l'occasion pour les congressistes d'adopter plus d'une soixantaine de propositions relatives à la thématique du Congrès et au rapport d'activités des trois dernières années (2007-2010). Les délégués et déléguées ont également apporté plusieurs modifications aux statuts de la Fédération afin que ceux-ci reflètent davantage la nouvelle réalité de la FEC qui s'est enrichie, rappelons-le, de six nouveaux syndicats à l'automne 2009 à la suite de la dissolution de la Fédération autonome du collégial (FAC).

Bien sûr, au cours des trois prochaines années, la FEC s'emploiera à réaliser les mandats que lui ont confiés les délégués et délé-

gués du 19<sup>e</sup> Congrès et qui portent plus particulièrement sur les éléments suivants : la diversification de la population étudiante, la promotion de notre projet syndical, les politiques gouvernementales en

matière d'enseignement collégial, la conciliation famille-travail, la condition des femmes, les relations de travail, le rapprochement avec

sera nécessaire au cours des prochains mois. Nous nous attarderons aussi au cours de la prochaine année à



De gauche à droite : Mario Beauchemin (président), Éric Beauchesne (1<sup>er</sup> vice-président), Catherine Paradis (3<sup>e</sup> vice-présidente), Frances Dionne (2<sup>e</sup> vice-présidente), Louis-Philippe Paulet (trésorier) et Pierre Girouard (4<sup>e</sup> vice-président).

Photographie : Denis BERNARD/CSQ

les membres et la formation d'alliances toujours plus larges. Cependant, certains dossiers retiendront plus particulièrement notre attention. Pensons entre autres aux différentes « rencontres des partenaires de l'éducation » de la ministre Line Beauchamp, dont celle qui portera, au printemps 2011, sur la formation professionnelle et technique et sur la nécessité, encore!, d'adapter la main-d'œuvre aux réalités du marché du travail. Par ailleurs, malgré les gains que nous avons obtenus au cours de la dernière négociation au sujet des programmes d'études ayant de petites cohortes, le problème du financement des cégeps en région demeure entier. La mobilisation des membres et de l'ensemble des intervenants dans ce dossier

susciter la participation des membres au Forum social bas-laurentien qui se tiendra du 29 septembre au 2 octobre 2011, à Esprit-Saint près de Rimouski. Nous devons également nous mobiliser afin de dénoncer les hausses de tarifs prévues dans le budget du ministre Bachand. À cet égard, en plus de contribuer aux travaux de l'Internationale de l'Éducation, nous soutiendrons et participerons à la coalition contre la tarification et la privatisation des services publics et à la mise en place d'un éventuel front commun social afin de faire face à cette vague néolibérale qui ne peut qu'être néfaste pour l'avenir des citoyennes et citoyens du Québec.

Bonne session à toutes et à tous!



Adoption des recommandations lors du 19<sup>e</sup> Congrès de la FEC-CSQ

Photographie : Denis BERNARD/CSQ

## Vie syndicale

# Une nouvelle convention collective adoptée à la majorité

La tournée des assemblées générales ayant conclu à l'acceptation de l'entente de principe, nous sommes à rédiger les textes de la convention collective qui la traduisent. Après plusieurs mois de consultation et de travail, voici le résultat de nos dernières négociations.



**Diane Dufour**  
Représentante de la FEC au Comité consultatif sur la tâche (CCT)

### La tâche

Des modifications apportées permettront de mieux supporter les programmes ayant un faible taux d'étudiantes et d'étudiants. Ce support prend la forme d'ajout de ressources générées par

une hausse du seuil d'inscriptions, la réduction à environ 50 km de la distance définissant un « programme en doublon » et une accessibilité pour la plupart des programmes de la formation générale.

Contrairement aux deux négociations précédentes, le gouvernement a reconnu les nombreux et lourds changements dans l'organisation de l'enseignement engendrés par les différentes réformes mises en place depuis 1994. De nouvelles ressources au Volet 1 seront donc ajoutées à compter de l'automne 2011 pour les nombreuses prépara-

## Résultat du vote des assemblées générales sur les ententes de principe

	Entente sectorielle	Entente intersectorielle
<b>Première majorité (syndicats)</b>		
Pour	13	9
Contre	0	3
<b>Deuxième majorité (effectifs)</b>		
Pour	2350	1670
Contre	185	865

tions et l'encadrement-évaluation. Cet ajout s'inscrit dans la ligne de nos revendications suite à

> suite à la page 3

Conférence sur l'Enseignement supérieur à Vancouver

# La FEC participe aux travaux de l'Internationale de l'Éducation

La 7<sup>e</sup> Conférence internationale sur l'Enseignement supérieur et la Recherche organisée par l'Internationale de l'Éducation s'est tenue à Vancouver du 10 au 12 septembre 2010. La FEC y participait aux côtés des autres membres de la délégation de la CSQ.



**Pierre Girouard**  
4<sup>e</sup> vice-président à la FEC-CSQ et enseignant en anglais langue seconde au cégep de Sorel-Tracy

Parmi les grands dossiers abordés à cette conférence, certains concernent de plus près les membres de la FEC, tels que la défense des libertés académiques et de la gouvernance collégiale, la réaction à la crise économique, les campagnes contre la commercialisation et la privatisation, les processus de classement et d'évaluation des résultats de l'apprentissage (imputabilité), la régionalisation versus la mondialisation de l'Enseignement supérieur, de même que la coopération au développement.

## L'OCDE : la vraie responsable des grandes orientations en éducation?

Un dossier chaud qui a été traité à la Conférence de Vancouver fut celui de l'OCDE et de son processus AHELO (Assessment of Higher Education Learning Outcomes). Se basant sur le principe de la rentabilisation des investissements en éducation, les pays de l'OCDE, après

Les membres de la délégation de la CSQ à la Conférence de l'Internationale de l'Éducation à Vancouver : Bernard Bérubé (président de la FPPC), Anne Dionne (vice-présidente de la FPSES), Pierre Girouard (4<sup>e</sup> vice-président de la FEC) et Pierre Jobin (3<sup>e</sup> vice-président de la CSQ).



avoir mis sur pied en l'an 2000 le Programme international pour le suivi des acquis des élèves de 15 ans (PISA ou en anglais Programme for International Student Assessment), s'attaquent maintenant au domaine de l'Enseignement supérieur en dépensant 9,3 millions d'euros pour la seule étude de faisabilité du programme AHELO.

Le processus AHELO a pour mission d'évaluer, à une échelle mondiale, les performances des étudiants,

des institutions et donc des enseignants afin de pouvoir dresser un palmarès international de la pertinence des programmes et du rendement des institutions en Enseignement supérieur. En plus de poser certains problèmes techniques pour mesurer l'éducation, ces pratiques ne sont pas sans avoir de conséquences directes sur notre enseignement.

## Éducation

Entrevue avec François Dubet

# L'égalité des chances : un modèle injuste?

François Dubet est professeur de sociologie à l'Université de Bordeaux. En 2010, il a publié *Les chances et les places* et, à titre de coauteur, *Les sociétés et leurs écoles* aux éditions du Seuil. Invité au département de sociologie de l'Université de Montréal pour la session d'automne, nous l'avons rencontré.



**Pierre Avignon**  
Conseiller syndical, communications et vie professionnelle, FEC-CSQ

« La réduction des inégalités scolaires n'entraîne pas systématiquement une réduction des inégalités sociales. Faire une bonne école ne signifie pas forcément que l'on va améliorer la société », lance le chercheur français qui s'intéresse depuis plus de 20 ans au milieu de l'éducation. Reconnu pour remettre en question les idées préconçues, il soutient par exemple que, comparée au Canada, la France est un pays dans lequel les inégalités sociales sont moins fortes, mais au sein duquel les inégalités scolaires sont plus élevées.

## Remise en cause de « l'imaginaire scolaire » français

« C'est un choc pour les Français lorsqu'on leur dit que l'on n'a pas la meilleure école du monde. Il existe une bataille pour défendre un imaginaire de l'école républicaine alors que les données démontrent autre chose », poursuit le sociologue qui a participé à une réforme des collèges français à la fin des années 90 et qui a pu constater « comment il est difficile de changer l'école alors que la France est convaincue que pour changer la société, il faut changer l'école ».

Aux prises avec des problèmes de dévalorisation, de démotivation et même de violence, « la France est devant une nécessité importante de modifier le système scolaire. Avec le gouvernement actuel, les choses vont mal. Nicolas Sarkozy s'intéresse aux élites et souhaite envoyer les meilleurs élèves des établissements défavorisés dans les milieux plus favorisés. Le problème n'est pourtant pas de savoir quoi faire des bons élèves — ils s'en sortent toujours —, mais c'est de savoir quoi faire des élèves plus faibles ».

## L'égalité des chances pour des inégalités plus justes, l'égalité des places pour une réduction des inégalités

Pour le sociologue, les positions élitistes du gouvernement français font ressortir les limites de l'égalité des chances « qui suppose que l'héritage et les différences d'éducation soient abolies, afin que le mérite des individus

produise, à lui tout seul, des inégalités justes ». Or, au Québec comme en France, l'augmentation de l'accessibilité n'a pas permis à elle seule de garantir ni l'égalité des chances, ni la réduction des inégalités socioéconomiques. Telle une compétition sportive, le modèle de l'égalité des chances cherche à rendre les règles équitables, mais ne garantit en rien une réduction des écarts entre les vainqueurs et les vaincus.

Tout en rappelant que l'école doit tout faire pour « offrir l'égalité des chances à des gens inégaux », François Dubet propose de se préoccuper davantage de l'égalité des places. « L'égalité des chances nous entraîne dans une logique sélective qui descend de plus en plus tôt dans le système scolaire, certains parents allant jusqu'à choisir l'école maternelle la plus performante! » L'égalité des places consiste plutôt en une « obligation de donner à tous un socle commun de culture et de compétences auquel un citoyen a droit. Plus les systèmes scolaires maintiennent le socle commun tard, moins il y aura d'inégalités scolaires ». Un argument de poids en faveur de la formation générale commune offerte au cégep.

## Faire baisser la pression sur le milieu de l'éducation

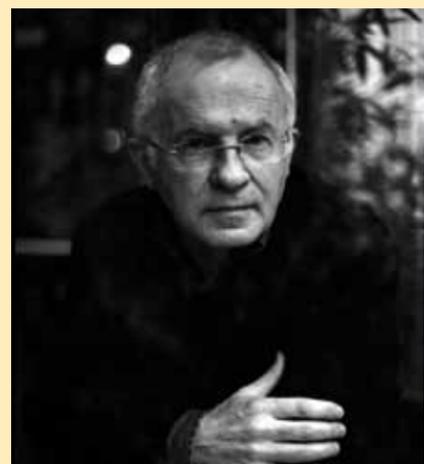
« Avec la mondialisation, on a l'impression que l'on ne peut plus agir sur la redistribution des revenus, alors on fait reposer sur l'école la responsabilité de la justice », ajoute François Dubet. Dans le modèle de l'égalité des places, on se préoccupe davantage d'augmenter le salaire des



ouvriers pour réduire les inégalités sociales plutôt que de chercher à faire croire à tous les fils d'ouvriers qu'ils peuvent devenir cadres grâce à leur mérite individuel.

Selon lui, plusieurs mesures sont donc à mettre de l'avant. Tout d'abord, l'égalité des chances doit être encadrée par des politiques publiques qui réduisent les écarts. Il faut aussi se demander si l'école doit avoir le monopole de la définition du mérite et militer en faveur d'une « deuxième chance » éducative qui permettrait de diminuer la pression sur les jeunes, les enseignants et l'école. Un argument appuyant les demandes en faveur d'un meilleur financement de la formation continue offerte au cégep.

La distance qui existe entre inégalités scolaires et inégalités sociales amène François Dubet à conclure en adressant ce message aux enseignantes et aux enseignants : « Ne vous chargez pas de tous les péchés du monde et ne soyez pas obsédés par la réussite. Faites de l'école, une bonne école ». Un message à faire suivre à nos directions des études obsédées par les taux de réussite.

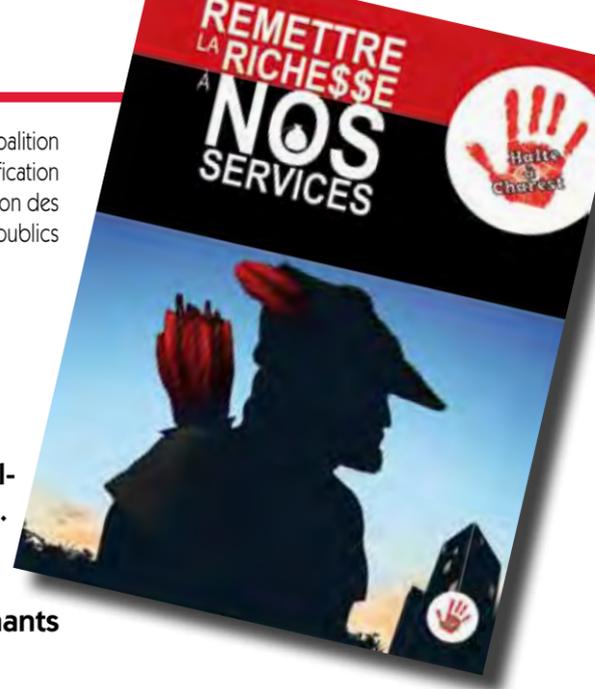


Réflexion sur les suites de notre négociation intersectorielle

# Sortir du cercle vicieux de l'économie

C'est avec des grincements de dents qu'un certain nombre d'enseignantes et enseignants de collège ont entériné l'entente de principe sur les matières intersectorielles, notamment les salaires. Plusieurs semblent s'être dit qu'entre deux maux, il faut choisir le moindre. Cette entente, alambiquée dans sa formule, même si elle peut atteindre son objectif de garantir à terme le maintien du pouvoir d'achat, consacre encore une fois le déclin du salaire octroyé aux enseignantes et enseignants de collège depuis 1975. Elle joue également le jeu « dangereux » de la croissance.

Affiche de la coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics



**Éric Beauchesne**  
1<sup>er</sup> vice-président à la FEC-CSQ et enseignant au collège de Bois-de-Boulogne

Le sentiment, qui semble en avoir animé plusieurs, que ni l'exercice du rapport de force, en dépit de la constitution d'un front commun historique, ni l'appui de la population ne sauraient véhiculer nos demandes au-delà de la limite proposée par l'entente de principe, a de quoi nous questionner, tant comme organisation que comme individu. Si nous laissons de côté les faciles accusations de défaitisme ou de fatalisme pour tenter de trouver la source de ce sentiment, il y a fort à parier que nos recherches aboutiront à des réponses difficiles, mais qu'il nous faut impérativement prendre en compte. En effet, on ne voit guère se pointer à l'horizon les signes d'un changement déterminant du contexte économique et sociopolitique qui a balisé le règlement de cet été. Au contraire, la reprise économique chaotique au niveau mondial et la persistance du discours de droite n'augurent rien de bon pour les années à venir.



Piquetage au collège de Bois-de-Boulogne le 31 mars 2010

Tableau synthèse

Période	Augmentations fixes	Augmentations variables		Augmentations maximales possibles
		Augmentations liées à la croissance économique	Augmentation liée à l'inflation	
Maximum possible				
1 <sup>er</sup> avril 2010	0,50%			0,50%
1 <sup>er</sup> avril 2011	0,75%			0,75%
1 <sup>er</sup> avril 2012	1,00%	0,50%		1,50%
1 <sup>er</sup> avril 2013	1,75%	1,50%*		3,25%
1 <sup>er</sup> avril 2014	2,00%	1,50%**		3,50%
1 <sup>er</sup> avril 2015			1,00%	1,00%
Total	6,00%	3,50%	1,00%	10,50%

\* 1<sup>er</sup> avril 2013 : jusqu'à 2,0 % si avril 2012 = 0 %  
\*\* 1<sup>er</sup> avril 2014 : jusqu'à 3,5 %, si avril 2012 et avril 2013 = 0 %  
c.-à-d. report possible du rajustement sur les années suivantes

Une conjoncture difficile... et récurrente

Bien avant la conclusion douce-amère de notre négociation, des choix avaient déjà été faits – pensons au budget Bachand – qui restreignent considérablement la part des possibles. La priorisation du paradigme économique néolibéral comme spectre d'analyse du social ou le sentiment général de précarité distillé par une crise financière qui ne semble pas vouloir finir peuvent, entre autres, expliquer cette issue. Quoi qu'il en soit, règne maintenant chez nous un état de désillusion ou de cynisme citoyen qui débouche sur un sauve-qui-peut général assez peu propice à l'émergence d'un discours réclamant plus d'interventions étatiques et de services publics. Se sauver, donc, mais pour aller où?

Les forces qui ont miné l'assise de notre règlement intersectoriel ne seront pas dissipées par un coup de baguette magique, et seule une action large et en profondeur pourra en venir à bout. Large, car celle-ci devra dépasser le cadre

de nos organisations syndicales pour gagner toute la population et pénétrer tous les aspects du social et du politique. En profondeur, car c'est à la racine même du problème qu'il faut s'attaquer, soit à l'économie et au discours qui la représente sur la place publique. Déjà, en 2008, en réaction au déferlement de la pire crise depuis la Grande récession, des leaders politiques qu'on ne peut certes pas soupçonner de porter à gauche, en appelaient à la réforme d'un capitalisme redevenu sauvage, asservissant l'homme plutôt que de le servir. Depuis, les démonstrations spectaculaires du libre jeu de la cupidité marchande n'ont de cesse, de la dilapidation des fonds publics au profit d'obscurs bénéficiaires à la dégradation de l'emploi, de la socialisation des risques à la privatisation des profits et au bradage du bien commun.

Sortir du cercle vicieux

Sous l'alibi d'une recherche de la croissance économique infinie se cache le déclin d'une société humaniste incapable de se ressaisir pour conjurer ses démons et développer une alternative efficace à la logique de l'accumulation capitaliste qui menace sa pérennité même. La formulation d'une telle alternative exige de bousculer non seulement nos gouvernements, mais également les paradigmes de référence de nos organisations et nos propres habitudes mentales. La mise en place d'un nouveau mode de régulation de l'économie forme l'assise de tout effort de reconstruction sociale susceptible de bénéficier à terme aux artisans de l'éducation et à l'ensemble des citoyens.

Comme le dit le sociologue Éric Pineault dans un article récent : « (...) le point de départ contemporain d'une politique pour un postcapitalisme doit avoir comme fondement une "écologie morale". Celle-ci puise ses principes non seulement dans les valeurs socialistes, mais aussi dans les expériences écologiques et de résistance au capitalisme corporatif, en rupture radicale avec sa logique d'accumulation ».<sup>1</sup>

Pour ce faire, un vaste chantier de réflexion et un front social élargi doivent être ouverts. Il nous faut faire converger le syndiqué et le citoyen, le militant et l'intellectuel, et faire preuve d'une audace à la mesure des défis qui nous sont imposés. Si nous ne voulons pas que demain ait le visage d'hier, si nous voulons émerger de l'océan de cynisme qui baigne l'espace public, nos organisations doivent questionner les paramètres de leur action politique et de leurs fondements idéologiques.

1 Pineault, Éric, « Vers un postcapitalisme », *Relations*, juin 2010 (741), p. 15-17.

## Une nouvelle convention collective adoptée à la majorité

> suite de la page 1

l'analyse de la pratique enseignante présentée dans le rapport « Enseigner au collégial... Portrait de la profession ».

Tirée de ce même rapport, est introduite une mise à jour des activités à être exercées en département et en comité de programme. Les tâches spécifiques de coordination de département et du comité de programme sont clairement établies ainsi que le cadre dans lequel elles s'exercent. Il ne s'agit donc plus d'expressions telle que « coordonner » ou « remplir les tâches administratives inhérentes à sa fonction » et il n'y a pas non plus d'expressions du type « notamment ». À la table de négociation, nous avons été très clairs lors de l'élagage : si ce n'est pas inscrit, c'est à ne pas faire!

De nouvelles ressources pour la coordination de département et de programme sont également prévues : le ratio servant à la détermination passe de 1/19 à 1/18 et la garantie minimale est portée à 5,5 ETC.

La mise en place de nouveaux modèles d'enseignement est davantage encadrée. La consultation des départements, de la commission des études et du syndicat à laquelle

le collège est actuellement tenu devra aussi porter sur les modalités d'implantation, le soutien technique et technologique. De plus, le collège est tenu d'exercer un suivi de l'expérimentation auprès des départements concernés. Il devra tenir compte des résultats des expérimentations et des avis dans la détermination des ajustements à apporter.

La précarité

L'ajout sur cinq ans, de près de 437 ETC (Équivalent temps complet) au Volet 1, permet la création de postes et facilite l'accès à la permanence.

À cela s'ajoute :

Une meilleure reconnaissance de l'expérience professionnelle et un avancement plus rapide dans l'échelle salariale : les quatre premiers échelons sont gravés à raison d'un à tous les six mois d'expérience.

La sécurité du revenu des non-permanentes et des non-permanents (cinq années consécutives d'enseignement pour une charge annuelle ≥ à 0,5 ETC) est assurée pour tous les affiliés et affiliés à la FEC.

Une réduction de l'obligation de remplacement pour l'enseignante ou l'enseignant mis en disponibilité, seul dans sa discipline au sein d'un programme qui n'est pas fermé et assuré d'une charge de soixante pour cent (0,6 ETC).

Une première négociation pour les enseignantes et les enseignants de la formation sur mesure, accrédités au syndicat de Victoriaville.

La suite...

Suivant la signature de la convention collective, s'enclencheront divers travaux dont la durée variera entre douze et vingt-quatre mois. Des ressources (53 ETC) sont mises en réserve pour la conclusion de ceux-ci :

Examen du mode de financement, notamment au niveau des ressources au Volet 1;

Élaboration de nouveaux modèles de calcul de la charge individuelle (CI) en Soins infirmiers et particulièrement en enseignement clinique;

Étude de la problématique des stages en Soins infirmiers, notamment les journées d'orientation;

Analyse de la situation des étudiants ayant des besoins particuliers et l'impact sur la charge d'enseignement;

Recherche sur la nature de l'intervention des enseignantes et des enseignants dans le processus de reconnaissance des équivalences de cours et de reconnaissance des acquis et des compétences (RAC);

Analyse de la pratique actuelle des enseignantes et des enseignants de la formation continue qui tient compte des caractéristiques particulières de ce secteur sur le plan organisationnel, structurel et pédagogique ainsi que des conditions de travail qui en découlent.

Si nous avons bel et bien une nouvelle convention collective, les négociations se poursuivront en quelque sorte au sein des comités convenus dans notre entente de principe. C'est donc un rendez-vous au cours des deux prochaines années pour échanger sur ces différents travaux.

# Retour sur le 19<sup>e</sup> Congrès de la FEC

Du 8 au 10 juin dernier, c'est sous le thème « Notre action syndicale et professionnelle face à la diversité de la population étudiante » que s'est déroulé le 19<sup>e</sup> Congrès triennal de la FEC. Pour cette première édition d'un Congrès FEC à treize syndicats, les représentantes et représentants de la Fédération souhaitaient un Congrès fort d'une thématique bien orientée sur des questions qui nous interpellent directement comme profs, un Congrès aux orientations porteuses en matière de valorisation de la profession enseignante, un Congrès qui donnerait un souffle nouveau à notre vie syndicale fédérative par la révision de ses statuts, et un Congrès où les occasions de débats, de questionnements et de prises de position seraient nombreuses.



**Propos recueillis par Nadine Bédard-St-Pierre**  
Enseignante en science politique et vice-présidente du Syndicat des professeurs du cégep de Sainte-Foy

À la rentrée automnale, nous avons demandé à quelques déléguées et délégués parmi les 150 personnes présentes au Congrès de nous faire part en quelques mots de leurs impressions sur cette activité syndicale particulière. Elles et ils se sont prêtés au jeu de bonne grâce. Nous les en remercions, de même que toutes celles et tous ceux qui ont pris part au Congrès et en ont fait une réussite!

**Christiane Tardif**  
Professeure de musique, cégep de Sainte-Foy (premier Congrès FEC)

Ma participation au Congrès était une première. L'atelier-conférence auquel j'ai assisté portant sur les accommodements offerts aux étudiantes et étudiants en situation de handicap, a été éclairant et porteur de réflexion pour les années à venir. Mais le moment le plus magique fut celui où l'on nous a présenté, après des mois de travail et d'intenses négociations, le cadre global de règlement entre le CPNC et la FEC-CSQ. Une grande fébrilité et un soulagement partagé ont marqué la fin de ce 19<sup>e</sup> Congrès.

**Hélène Duguay**  
Professeure de biologie, cégep de Sainte-Foy (premier Congrès FEC)

J'ai participé au Congrès de la FEC à cause de sa thématique : la diversité des populations étudiantes. Depuis quelques années, j'ai eu à être confrontée à certains cas spéciaux d'étudiants ayant des problèmes d'apprentissage et je ne me suis pas sentie à l'aise. Je me suis sentie exclue du processus, l'impression que l'on m'imposait une façon de faire. Le Congrès m'a permis de prendre conscience que d'autres enseignants vivaient la même chose que moi et se posaient les mêmes questions que moi.

**Marie Charbonneau**  
Professeure de sociologie, collège de Bois-de-Boulogne  
Ex-membre de l'exécutif syndical local

Selon moi, le moment le plus significatif a été l'adoption des statuts de la FEC. La discussion a été ouverte et respectueuse. À la fin quand tout le monde s'est levé et a applaudi, j'ai eu le sentiment qu'une nouvelle FEC voyait le jour, la concrétisation d'un projet datant du cartel de négociations de 2005.

**Louise Pagé**  
Professeure d'anthropologie, collège de Bois-de-Boulogne

La participation au Congrès de la FEC se résume pour moi à « ressourcement et solidarité, dans un grand esprit de cordialité ». Une organisation efficace, un thème rassembleur, mais surtout un lieu d'échanges où chacun peut y trouver sa place.



Distribution d'arbres à la fin d'un 19<sup>e</sup> Congrès éco-responsable



Présentation de Louise Pagé sur les enjeux de la diversité culturelle dans nos cégeps

**Louise Plante**  
Professeure en techniques de comptabilité et gestion, CMÉC

L'allocation de Mme Lorraine Pagé concernant « les Femmes et le pouvoir » a été une occasion de faire un retour sur la place occupée par les femmes dans l'histoire syndicale. Elle nous a également permis de garder en tête le défi qu'elles devront relever, aujourd'hui et demain, pour faire partie des réunions décisionnelles... Une allocution stimulante!



Notre action syndicale et professionnelle face à la diversité de la population étudiante

Les 8, 9 et 10 juin 2010  
Manoir St-Castin, Lac-Beauport, Québec

**Luc Simard**  
Professeur de psychologie, cégep de Drummondville (premier Congrès FEC, nouvel enseignant)

Ce fut pour moi une expérience enrichissante, tant du point de vue académique (connaître ce que d'autres font comme intervention d'aide auprès des étudiantes et des étudiants ayant des difficultés, comparaison des services offerts dans le réseau, etc.), syndical (réflexions, échanges et votes concernant les statuts de la FEC) que social (soirée sociale, discussions aux tables et dans les corridors...).

**Nancy Vigneau**  
Professeure de mathématiques, campus des Îles (premier Congrès FEC)

L'atmosphère du Congrès était vraiment géniale. L'ambiance était bonne et les débats étaient sereins et très ouverts. Il y avait beaucoup d'écoute et de respect. J'étais fière de faire partie de la FEC.

**Yves Champagne**  
Professeur d'histoire, cégep de Victoriaville (premier Congrès FEC, nouvel enseignant)

J'ai apprécié ce Congrès parce qu'il répondait à des problèmes que nous rencontrons concrètement, l'augmentation du nombre d'étudiantes et d'étudiants éprouvant des difficultés d'apprentissage, par exemple. Par ailleurs, à titre de prof qui compte trois ans d'expérience, j'ai trouvé que la partie du Congrès consacrée à la révision des statuts fut une excellente façon de m'initier aux mécanismes qui régissent la vie syndicale.



Photographies : Denis BERNARD/CSQ

## Principales modifications aux statuts et règlements

### Composition du Bureau exécutif (article 6.01)

Nouveaux titres et postes réservés aux femmes

Les officiers de la Fédération occupent les postes suivants :

- Une (1) présidence;
- Une (1) trésorerie;
- Une (1) 1<sup>re</sup> vice-présidence;
- Une (1) 2<sup>e</sup> vice-présidence;
- Une (1) 3<sup>e</sup> vice-présidence;
- Une (1) 4<sup>e</sup> vice-présidence.

Deux postes à la vice-présidence sont réservés exclusivement à des candidatures féminines.

### Durée des mandats (article 6.02)

Introduction d'une limite de deux mandats de trois ans

- a. Les officiers demeurent en fonction durant trois (3) ans. Leur mandat se continue cependant, quoique ce terme soit écoulé, jusqu'à l'élection de leur successeur.
- b. Les personnes libérées ne peuvent cumuler plus de deux (2) mandats de trois (3) ans. Toute personne ayant été libérée, pendant six (6) ans consécutivement, ne peut être éligible à un poste où il y a une libération, que ce soit au Bureau exécutif ou à tout autre comité. Afin de se qualifier de nouveau, celle-ci devra retourner au moins une session dans son cégep.

### Adoption d'une nouvelle convention collective et décision d'exercer ou non un mandat de grève (article 14.01 et 14.02)

La décision d'adopter ou non une nouvelle convention collective et la décision d'exercer ou non un mandat de grève se prennent dorénavant à la double majorité (majorité des syndicats et majorité des membres)

Si vous désirez prendre connaissance de l'ensemble des statuts de la FEC, des copies papier sont disponibles à votre syndicat local ou sur le site Internet de la FEC à l'onglet *Qui sommes-nous?*

# Pourquoi une Marche mondiale des femmes en 2010?

En juin 1995, 800 marcheuses québécoises retrouvent, devant le Parlement de Québec, près de 15 000 personnes. Ensemble, elles réclament « du pain et des roses ». La réussite de cette (dé) marche contre la pauvreté, initiée par la Fédération des femmes du Québec, encourage la tenue d'une action d'une plus large envergure. Une première marche mondiale coalise en l'an 2000 des femmes de 161 pays afin de lutter contre la violence et la pauvreté. Dans toutes les régions du monde, tout comme au Québec, des dizaines de milliers de femmes se découvrent « 2000 bonnes raisons de marcher ». Le mouvement ne s'arrêtera plus. La Marche mondiale des femmes de cette année (MMF-2010) est là pour le rappeler : « tant que toutes les femmes ne seront pas libres, nous serons en marche! »



**Silvie Lemelin**  
Enseignante au cégep de Victoriaville et coordonnatrice du comité consultatif de la condition des femmes (CCCF) de la FEC

## De Bukavu à Rimouski

Du 8 mars au 17 octobre 2010, des femmes du monde entier revendiquent dans leur région respective et multiplient les actions en faveur du bien commun et de l'accès aux ressources, du travail et de l'autonomie économique des femmes, de la paix et de la démilitarisation, et contre la violence envers les femmes. Ce volet international prend fin à Bukavu (République démocratique du Congo) avec une marche pour la paix qui souligne les liens entre la violence envers les femmes, les conflits et la militarisation.

Au Québec, chaque région organise entre le 12 et le 16 octobre des activités thématiques liées à l'une des sept revendications adoptées par la coordination québécoise de la MMF. Le tout se termine dans un grand rassemblement militant et festif le 17 octobre, à Rimouski.

## Revendications québécoises

La MMF exige du gouvernement Harper qu'il signe enfin la *Déclaration internationale sur les droits des peuples autochtones*<sup>1</sup>, qu'il garantisse le droit à l'avortement et qu'il retire les Forces canadiennes de l'Afghanistan. Au gouvernement Charest, la MMF demande de hausser le salaire minimum à 10,69 \$ l'heure et d'abolir les catégories à l'aide sociale qui perpétuent les préjugés de « méritantes » et « non méritantes ». Elle réclame également la consolidation des services d'avortement gratuits dans toutes les régions. Plus ambitieuse encore, elle s'oppose à la privatisation du bien commun et à la hausse de la tarification des services publics.

## En éducation

Au même titre que l'eau ou la santé, l'éducation fait partie du bien commun, elle est un droit fondamental et



devrait être accessible à toutes et à tous. Pourtant, l'accessibilité aux études postsecondaires demeure difficile; la hausse des multi-

## Le comité de la condition des femmes de la FEC :

- ✓ Présent dans les activités régionales de la MMF
- ✓ Présent au Réseau des femmes de la CSQ du 15 au 16 octobre à Rimouski
- ✓ Présent au grand rassemblement national de Rimouski le 17 octobre

<b>Silvie Lemelin</b> , coordonnatrice	<b>Catherine Paradis</b> , responsable politique
<b>Johanne Allard</b> , Victoriaville	<b>Marie Charbonneau et Louise Pagé</b> , Bois-de-Boulogne
<b>Nadine Bédard-St-Pierre</b> , Sainte-Foy	<b>Nancy Vigneau</b> , Îles-de-la-Madeleine
<b>Micheline Mayrand</b> , Gérald-Godin	<b>Naïma Najeh</b> , Rimouski
<b>Catherine Van Coppenolle</b> , Rivière-du-Loup	<b>Shirley St.James</b> , Sorel-Tracy

**Votre syndicat n'est pas encore représenté au comité?**  
Joignez-vous à nous! Contactez votre syndicat ou écrivez à [lemelin.silvie@cgpvicto.qc.ca](mailto:lemelin.silvie@cgpvicto.qc.ca)

plus frais contraint à l'abandon plusieurs jeunes. Néanmoins, le gouvernement Charest entend promouvoir une hausse des droits de scolarité. On peut craindre qu'elle menace la poursuite des études pour les plus pauvres, tel-

les les mères de familles monoparentales. Le régime de prêts et bourses suffit rarement à subvenir à leurs besoins, d'autant que l'on considère les pensions alimentaires pour enfants parmi les revenus du parent étudiant.<sup>2</sup>

Par ailleurs, la MMF rappelle l'utilité d'un cours d'éducation à la sexualité dans les écoles du Québec et exige qu'il soit réinstauré dans une perspective qui encourage les rapports égalitaires, non sexistes et non hétérosexistes.<sup>3</sup> Dans la foulée, elle revendique aussi l'adoption d'une législation contraignante sur les publicités sexistes.

Le recrutement militaire dans les établissements d'enseignement du Québec préoccupe également la MMF. L'armée canadienne a entrepris sa plus importante campagne de recrutement depuis la Deuxième Guerre mondiale.<sup>4</sup> Son objectif : augmenter ses effectifs de 20 % en cinq ans. Sa principale cible : la population d'âge scolaire. Nos cégeps doivent fermer leurs portes aux recruteurs. Ceux-ci incitent les jeunes à s'enrôler en échange d'études subventionnées, sans dévoiler les inconvénients, les risques inhérents et les particularités de la culture militaire.

## Qu'avons-nous gagné?

La marche « Du pain et des roses » a permis d'obtenir une augmentation du nombre de logements sociaux, la réduction du temps de parrainage par leur époux de dix à trois ans pour les femmes immigrantes et la *Loi sur l'équité salariale*. Après la MMF-2000, le gouvernement péquiste avait amèrement déçu. L'augmentation du salaire minimum (0,10 \$/h!) était ridicule. Cependant, le réinvestissement dans la lutte contre la violence conjugale et un meilleur soutien aux centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel (CALACS) se sont révélés de meilleurs gains.

## Que faut-il espérer?

Les ministres et députés ont reçu les revendications de la MMF-2010. La revendication contre la privatisation des services publics n'a pas été reçue avec beaucoup d'enthousiasme. Peut-on espérer des gains en matière d'éducation sexuelle, notamment? Les engagements formels se font attendre, mais d'ici là, les actions de la MMF-2010 auront sensibilisé la population et réaffirmé la pertinence de l'analyse féministe.

- 1 Le Canada est l'un des deux seuls pays à ne pas l'avoir fait.
- 2 À l'exception de 1200 \$ par année d'attribution.
- 3 L'éducation à la sexualité était incluse dans le cours de formation personnelle et sociale, disparu progressivement à partir de 2001 dans le cadre de la réforme scolaire.
- 4 Coordination du Québec de la Marche mondiale des femmes, *Cahier des revendications 2010*, avril 2010, p. 50

## L'impact du renouveau pédagogique au secondaire sur la pratique enseignante au collégial

# Ils sont là!

Voilà. Ils sont là. On les attendait avec impatience — anxiété serait peut-être plus juste. Et c'est bien normal. Tant de rumeurs, d'informations et de points de vue contradictoires ont circulé sur le renouveau pédagogique, tant de modifications ont été apportées à ce programme qui n'a évidemment pas été appliqué partout de la même manière... Maintenant que « les enfants de la réforme » sont sur nos bancs, qu'observe-t-on? Difficile à dire. Parce qu'il est encore bien tôt, certes, mais aussi parce que cette cohorte est toute particulière : elle n'a pas vraiment été « exposée » au renouveau pédagogique. Elle ne sera d'ailleurs pas prise en compte par le comité d'évaluation de la mise en œuvre du renouveau pédagogique à l'enseignement secondaire.<sup>1</sup>



**Catherine Paradis**  
3<sup>e</sup> vice-présidente à la FEC-CSQ et enseignante au cégep de Rimouski

Dans les faits, les élèves semblent-ils bien préparés aux études collégiales? Les différents parcours au secondaire (en formation générale, en mathématiques et en sciences) semblent-ils nécessiter la mise en place de mesures d'aide ou de mise à niveau sup-

plémentaires au collégial? Sera-t-il nécessaire de réviser les préalables à certains programmes? Nous devons, en 2010-2011 et au cours des années suivantes, être attentifs aux impacts du renouveau pédagogique au secondaire sur notre pratique enseignante afin de préserver notre autonomie professionnelle et de prévenir une surcharge de travail. D'ailleurs, dans son avis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport sur la transition entre le secondaire et le collégial, le Conseil supérieur de l'éducation recommande aux enseignant-

tes et enseignants du collégial d'évaluer les « effets du renouveau pédagogique sur leur propre enseignement » et de « se livrer à un examen approfondi de sa portée »<sup>2</sup>. À court terme, il faudra notamment s'assurer que nos directions n'utilisent pas le prétexte du renouveau pédagogique pour nous « obliger » à changer nos pratiques. N'oublions pas que la transition du secondaire au collégial requiert toujours une adaptation de la part des élèves.

Pour le moment, l'arrimage entre le renouveau pédagogique au secondaire et



Photographies : Jean-F. Leblanc/Agence Stock

le collégial demeure une équation complexe pleine d'inconnues. La FEC sondera ses membres en 2011-2012, à l'arrivée de la première « vraie » cohorte, afin d'identifier les problèmes occasionnés par cet arrimage et d'y remédier.

- 1 MELS, *Évaluation de la mise en œuvre du renouveau pédagogique à l'enseignement secondaire*. Cadre d'évaluation, 2008, p. 36.
- 2 MELS, op.cit., p. 23-24.

Remontée historique à Sorel-Tracy

# Un syndicat fort dans un collège uni

Au milieu des années 2000, le cégep de Sorel-Tracy a connu ses plus faibles populations étudiantes (766 élèves à l'automne 2007) depuis sa naissance comme établissement autonome en 1981. Mais heureusement, la situation s'est considérablement redressée : à peine cinq années plus tard, plus de 1115 élèves fréquentent aujourd'hui l'institution à l'enseignement régulier.



**Pierre Girouard**  
pour l'Exécutif du SEECST

Or, une telle remontée est historique non seulement sur le plan des chiffres et des statistiques, mais elle l'est surtout par rapport au contexte particulier dans lequel elle s'est accomplie, celui de relations du travail redéfinies entre un syndicat enseignant vigoureux et une nouvelle génération d'administrateurs qui ont accepté de démontrer un respect minimal envers la profession enseignante.

## Se tenir debout comme David contre Goliath

Pourtant, au pays du Survenant, les relations entre patrons et travailleurs syndiqués ont longtemps eu la réputation d'être houleuses. Pour sa part, le cégep de Sorel-Tracy n'a pas toujours échappé à cette tradition : qu'on se rappelle le début des années 2000 durant lesquelles les officiers du Syndicat des enseignantes et enseignants (SEECST) ont été poursuivis en justice, sur une base personnelle, pour diffamation, par la direction du Collège. Solidarité syndicale aidant, les membres de l'Exécutif local n'ont jamais plié l'échine et les poursuites ont fini en queue de poisson. La fin du mépris était proche...

Comme quoi, même dans le réseau collégial, certaines administrations étaient prêtes à utiliser la méthode du SLAPP (*Strategic Lawsuit Against Public Participation*) dans l'espoir d'assouvir leur soif de pouvoir. Heureusement, depuis le 3 juin 2009, date historique de l'adoption de la première loi anti-SLAPP au Canada, la population du Québec est protégée contre ce genre d'utilisation abusive du pouvoir judiciaire.

Ainsi, cette nouvelle génération d'administrateurs qui s'est amenée au cégep de Sorel-Tracy au milieu des années 2000 était bien consciente qu'au Chenal du Moine, même les enseignantes et les enseignants « ont la couenne dure »... On ne passe pas n'importe quoi aux membres du SEECST et, surtout, on ne fait pas, avec eux, de relations du travail à coups de lettres d'avocat!

## Fort sentiment d'appartenance à l'institution

Or, cette vitalité et cet esprit de vigilance qui ont toujours animé les membres du SEECST, loin d'être orientés contre la bonne marche et le développement de l'institu-



Le cégep de Sorel-Tracy a ouvert son nouvel édifice en 1981 après que les membres du personnel aient dû mener une longue lutte afin d'en obtenir la construction, assurant par le fait même la survie de l'enseignement collégial dans la région du Bas-Richelieu.

tion, se sont accompagnés d'un extraordinaire sentiment d'appartenance et de dévouement à l'égard du Collège. Ce formidable esprit de corps qui unit les employées et employés du cégep de Sorel-Tracy s'est d'abord soudé à l'automne 1978 dans le cadre de cette lutte épique que toute la communauté collégiale et régionale a menée pour faire renverser la décision du gouvernement qui, de prime abord, refusait de construire l'édifice actuel - la solution de rechange du Ministère n'était alors rien d'autre qu'un bon système d'autobus sur l'autoroute 30 jusqu'au collège Édouard-Montpetit! *Neveurmagne!* Les argumentations et les pressions du milieu furent à ce point fortes que c'est le premier ministre Lévesque lui-même qui, à la fin, tirant de grandes leçons de ce petit dossier, trancha en faveur de la construction et donc de la survie de l'enseignement collégial dans la région de Sorel-Tracy.

« Cette remontée historique au cégep de Sorel-Tracy s'inscrit en faux contre certains préjugés antisindicalistes voulant que les syndicats soient responsables de tous les maux quand l'entreprise va moins bien. »

## Plonger pour mieux remonter

Beaucoup d'eau ayant coulé depuis sous les deux ponts qui enjambent la rivière Richelieu, le cégep de Sorel-Tracy vit aujourd'hui une remontée historique en matière de population étudiante. En effet, vers le milieu de la décennie, le cégep de Sorel-Tracy a connu des baisses tellement substantielles que certains craignaient que Sorel-Tracy ne devienne un campus du collège Édouard-Montpetit. Pourtant, plusieurs facteurs et décisions ont contribué à rendre possible cette remontée historique et à faire du cégep de Sorel-Tracy le « grand petit collège » à dimension humaine et conviviale où il fait bon travailler et étudier.

Les premières décisions positives prises par la nouvelle administration furent la fermeture de Sorel-Tracy International, ce gouffre financier longtemps décrié par le SEECST, et l'abandon d'un autre rêve de grandeur de

la direction, celui de l'équipe de football impossible à rentabiliser et qui ne donnait pas les résultats attendus en matière de recrutement de nouveaux élèves. Ironiquement, le cégep de Sorel-Tracy a désormais une équipe de hockey dans la nouvelle ligue collégiale de développement. L'équipe des Rebelles, appuyée financièrement par le SEECST et par le personnel du Collège, attire des élèves de l'extérieur qui, autrement, se seraient inscrits dans d'autres cégeps.

Mais il n'y a pas que le sport qui permet d'attirer au pays du Survenant de plus en plus d'élèves provenant de l'extérieur. D'autres mesures ont contribué et contribuent encore à la remontée du cégep de Sorel-Tracy : tout d'abord, malgré des charges individuelles (CI) élevées, les enseignantes et les enseignants ont réussi à maintenir en vie et à relancer certains programmes en perte de vitesse; aussi, le professionnalisme et le dévouement des enseignantes et des enseignants ont permis notamment à des programmes comme Arts & Lettres, Sciences de la nature et Soins infirmiers de maintenir leur cote élevée auprès des diplômés du secondaire; enfin, l'obtention et l'implantation de nouveaux programmes en Environnement, hygiène et sécurité au travail (EHST), de même qu'en Techniques en éducation spécialisée (TÉS), ont permis d'attirer de nombreux nouveaux élèves. Quelque trente ans après la sage décision de René Lévesque, il n'y a point d'autobus qui conduisent les élèves de Sorel-Tracy vers Longueuil, mais ce sont plutôt des élèves venant de Varennes, Boucherville, Sainte-Julie, etc. qui de plus en plus viennent s'ajouter aux élèves provenant de la région soreloise immédiate.

Cette remontée historique au cégep de Sorel-Tracy s'inscrit en faux contre certains préjugés antisindicalistes voulant que les syndicats soient responsables de tous les maux quand l'entreprise va moins bien. Loin d'empêcher l'institution de progresser, à Sorel-Tracy, notre force syndicale, en plus d'être au service de nos membres, contribue au développement du Collège en améliorant les conditions et le climat de travail de tout le personnel.

## Prix Nicole-Fortin 2010-2011

### Des prix pour encourager l'implication citoyenne dans nos cégeps

La Fédération des enseignantes et enseignants de cégep (FEC-CSQ) est fière de relancer le prix Nicole-Fortin. Créées en 2005 en souvenir de Nicole Fortin, militante et conseillère à la FEC-CSQ pendant de nombreuses années, ces bourses soulignent l'implication citoyenne des étudiantes et des étudiants qui réalisent un projet d'équipe dans leur cégep ou leur communauté. Cette année encore, trois bourses d'implica-



Une des équipes récipiendaires du Prix 2008-2009 : **Sensibilisation aux enjeux de l'eau potable.**  
Prix remis par Mario Beauchemin aux étudiantes et étudiants du CMÉC à Amqui.

tion citoyenne de 1 500 dollars chacune seront offertes pour soutenir une activité visant à sensibiliser le milieu collégial sur des enjeux politiques, sociaux ou environnementaux.

Pour participer, les étudiantes et les étudiants doivent remplir le [formulaire de participation 2010-2011](#) disponible sur le site Internet de la FEC-CSQ et le déposer auprès du syndicat des enseignantes et enseignants de leur cégep avant la fin de la session d'automne.

**Renseignements : Nathalie Hodge, FEC-CSQ,**  
[fec.hodge.nathalie@csq.qc.net](mailto:fec.hodge.nathalie@csq.qc.net)

#### L'ENJEU EXPRESS

Volume 5, Numéro 1  
Octobre 2010

Publication officielle de la Fédération des enseignantes et enseignants de CEGEP (FEC-CSQ)

Siège social :  
9405, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1L 6P3  
Téléphone : 514 356-8888  
Télécopie : 514 354-8535  
Courriel : [fec@csq.qc.net](mailto:fec@csq.qc.net)  
Site Web : [www.fec.csq.qc.net](http://www.fec.csq.qc.net)

Rédacteur en chef : Pierre Avignon  
Comité de rédaction : Pierre Girouard,  
Nadine Bédard-St-Pierre et  
Dominic Fortin  
Secrétariat : Nathalie Hodge  
Design graphique : Denis Bernard

Responsable de la production  
scripto-visuelle : Louise St-Gelais  
Impression : Imprimerie Budget  
Tirage : 2800 exemplaires  
Dépôt légal : Bibliothèque nationale  
du Québec

